

Titre de la communication : L'expérience française
Qui (qui a proposé la communication et qui va en assurer la préparation) Jean ANDRE pSEau
Niveau géographique / administratif (local, bassin versant, nappe, zone côtière, ville, région rurale, périmètre d'irrigation, national, international / régional) : Résumé d'expériences sur plusieurs régions françaises
Description de la communication (problématique initiale, histoire et partenaires du projet, réalisations, résultats obtenus...) Montrer que les enjeux, les difficultés et les solutions sont souvent spécifiques d'une région, mais que les progrès ont toujours suivi la même logique ou démarche.
Types d'outils de gestion de la demande en eau et de gestion intégrée des ressources en eau utilisés (outils techniques, institutionnels, législatifs, économiques, de sensibilisation...): Police de l'eau, prix de l'eau, quota d'eau, Changement de production agricole, Gestion par les intéressés, communication et débat avec les utilisateurs.
Enseignements : Pour régler un problème il faut organiser son traitement en prenant en compte l'ensemble des facteurs actifs que l'on a préalablement soigneusement identifiés
Justification de l'importance de la communication (par rapport à la gestion de la demande en eau et de la gestion intégrée des ressources en eau) : Cette communication générale cadre le débat sur les enjeux majeurs
Contact (nom, courriel, adresse, tel, fax) Jean ANDRE ; jeanandrepseau@aol.com

En indiquant que les questions prioritaires sont la prise en compte de la gestion de la demande en eau dans les politiques de l'environnement, de l'agriculture, de l'eau, de l'industrie, de la coopération,, les organisateurs de ce forum répondent indirectement et immédiatement au problème majeur auquel ont à faire face les régions qui manquent d'eau par rapport aux usages. La cohérence des politiques sectorielles doivent s'intégrer dans une politique unique d'aménagement du territoire. Je résume ainsi le constat principal de l'instance d'évaluation des politiques de protection des ressources en eau en France dont le rapport a été remis au ministre de l'environnement en 2002.

Une ressource rare et des acteurs aux intérêts divergents

Voilà le point de départ et les enjeux réels des questions de l'eau. Les politiques sectorielles ne sont que le reflet des intérêts divergents et elles sont le plus souvent incohérentes. Ce constat évident est trop souvent masqué par la mise en œuvre de solutions techniques, qui certes existent et ont leur valeur, mais qui ne peuvent généralement pas résoudre le problème dans sa véritable dimension.

L'eau agricole : l'enjeu principal du développement durable

Un simple calcul montre que le facteur majeur est toujours l'eau agricole, car pour les autres activités, soit elles génèrent de fortes valeurs ajoutées (industrie ou tourisme) qui permettent de fabriquer l'eau manquante, soit elles ne représentent qu'une faible part dans la totalité de la demande (les usages agricoles représentant en moyenne 70 à 80 % des usages totaux). Ceci ne veut pas dire, pour autant, qu'il ne faut pas agir dans tous les domaines, mais il est logique de commencer par les actions les plus efficaces.

Gestion de l'offre ou gestion de la demande : une même logique de répartition d'une ressource rare.

Agir sur la demande consiste à mettre en œuvre des actions pour réduire cette demande. La France pratique depuis très longtemps une gestion de l'eau disponible vers l'agricole qui intègre l'ensemble des autres besoins, avec de nombreux exemples aussi bien pour l'eau souterraine (Nappe de Beauce) que pour l'eau de surface (irrigation dans le Sud Ouest géré par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne). Bien que dans toute ces situations, la notion de gestion de la demande ne soit pas prononcée, il s'agit bien de répartir

au mieux une ressource rare vers les consommateurs, avec un ordre de priorités défini et connu à l'avance. Les quotas d'eau sont alloués à chaque besoin en fonction des ressources disponibles qui sont dépendantes des conditions climatiques. Les secteurs « eau potable » et « eau environnement » sont prioritaires lorsque les ressources baissent, la régulation se fait donc en réduisant la part agricole. La gestion quantitative est facile techniquement, mais politiquement source de conflits, car la part agricole est de loin la plus importante.

Le prix de l'eau : un facteur déterminant de GDE

Les expériences françaises montrent que le prix de l'eau agricole est un facteur déterminant de limitation de la demande. L'agriculture consomme beaucoup d'eau puisqu'il faut environ 500 l d'eau pour produire un kg de farine. Cette eau, souvent généreusement apportée par le ciel, n'est pas toujours disponible pour les cultures au bon moment. C'est donc l'eau, issue des ressources souterraines ou de surface, qui, apportée en plus des pluies, est l'objet d'une gestion rigoureuse. Compte tenu de l'importance du volume d'eau pour la production agricole, les agriculteurs doivent être incités par la politique agricole à cultiver des plantes adaptées aux ressources. L'important pour l'économie agricole n'est pas le volume d'eau disponible, mais les plus values potentielles par ha. Or les plus values agricoles sont très dépendantes des conditions de marché et on a vu s'effondrer des pratiques culturales en quelques années rendant ainsi inutiles des aménagements hydrauliques d'envergure (canaux et canalisations). Toutefois, la présence d'eau disponible et abondante dans un secteur où l'eau est rare est un atout qui, tôt ou tard sera valorisé, comme on le constate dans le sud de la France avec un transfert d'usage de l'eau agricole vers l'eau domestique (jardins d'agrément et pelouses).

Police de l'eau et prix de l'eau : une même idée pour la GDE

La police de l'eau vise à faire respecter les prélèvements et donc à garantir la distribution de la ressources telle que les politiques l'ont prévue. C'est une notion équivalente au prix de l'eau mais pour les réserves pour lesquelles la facturation des m³ consommés n'est pas envisageable. On ne facture donc que les excès de prélèvements : il s'agit donc bien de faire payer l'eau rare et de limiter la consommation par le prix.

Conclusion

Une politique de l'eau ne sera applicable que si elle est cohérente avec les autres politiques et que si elle utilise les leviers d'actions efficaces pour assurer la meilleure utilisation des ressources rares : voilà la définition et le programme de la Gestion de la Demande en Eau.